

Numéro 12

fondation
PROXY

la fondation
suisse pour les
proches aidants

LE MAGAZINE DES
PROCHES AIDANTS
HIVER 2018

proximités

- 
- p. 2 Edito**
 - p. 3 Dossier : Pro-xÿ à Genève**
 - p. 8 Témoignage**
 - p. 9 10 ans : une célébration**
 - p. 12 Comment se crée Proximités**
 - p. 15 Vieillir en beauté**
 - p. 16 Pro-xÿ près de chez vous**

Intérieure ou extérieure : les bienfaits de la paix

2018 sera une année de grande célébration : celle de la paix. Il y a 100 ans, le monde s'offrait un répit. Le vieux continent, véritable poudrière, sortait enfin d'une guerre qui, suite aux conflits balkaniques de 1912 et 1913, avait trouvé sa cause dans l'assassinat de l'héritier du trône d'Autriche, l'Archiduc François Ferdinand, à Sarajevo. L'événement dégénérât en guerre mondiale, la première du genre. Résultat : 18 millions de morts.

Mais l'Espérance ne s'éteint jamais. Fin 1918, la paix revint enfin sur le monde. Cette année de centenaire sera l'occasion de grandes célébrations en faveur de l'état le plus naturel auquel aspire chaque être humain : vivre en paix. Les bienfaits de l'Histoire et de ses rappels douloureux éveillent plus que jamais le désir de vivre sereinement ensemble, surtout en ces temps sombres que nous traversons. Pour vivre la paix, il faut en protéger la flamme fragile et faire en sorte qu'elle propage ses lumières autour de nous. Tout près. Tous les jours. Pour cela, tout commence toujours par l'intérieur de soi. Si nous souhaitons vivre dans un monde serein, ce à quoi chacun fondamentalement aspire sur la surface du globe, il est nécessaire de comprendre la relation profonde qui existe entre la qualité de notre paix personnelle et celle du monde sur lequel nous pouvons directement agir.

Humblement dit, notre peu individuel, peut devenir un beaucoup collectif. C'est comme ça que ça marche : chacun à la mesure de ses intentions, moyens et possibilités.

Je souhaite à toutes et tous, au seuil de cette année qui mobilisera le monde, que Pro-xy continue à y jouer son rôle, aussi modeste soit-il, en introduisant, ou maintenant, la sérénité, le soulagement dans les familles qui nous accueilleront dans leur havre. Pour 2018, je vous souhaite de trouver, recevoir et partager la paix dont nous avons tous besoin.



Hervé Hoffmann
Directeur

Dossier : Pro-xy au bout du lac

Novembre, ce mois propice aux créations ! C'est le 15 novembre qu'a été officiellement créée la première antenne de Pro-xy en dehors des frontières de son berceau vaudois. Répondant à la demande et, après plus de 18 mois de préparation suivie, une nouvelle antenne romande est née.

Voilà bientôt quatre ans que nous avions senti poindre le besoin de relève des proches aidants du côté de Genève. A cette époque-là, l'antenne de La Côte tendait timidement les bras vers le bout du lac, mais il était impossible d'y apporter de réponse concrète. Genève, c'était trop loin. Trop loin, par rapport à nos critères de proximité. Puis, il y a deux ans, la création de l'antenne de Nyon-Terre Sainte permettait de se rapprocher du Canton de Calvin. Non seulement parce qu'elle entretient avec lui sa seule frontière avec la Suisse, mais également parce que, grâce à l'enclave genevoise de Céligny, aux portes de Nyon, nous pouvions apporter réponse aux éventuelles premières situations genevoises.

Les choses sont ainsi faites que nous avons été sollicités par deux fondations genevoises qui soutiennent notre action et dont la conviction nous a permis d'obtenir un financement de nature à démarrer les opérations.

Après avoir rencontré les plus hautes Autorités de l'Etat, créé des relations avec nos premiers futurs partenaires, obtenu l'aval et la reconnaissance des Prestations complémentaires genevoises, les conditions étaient remplies pour envisager la concrétisation de ce projet.



Par ailleurs, le conseil de fondation s'est renforcé en accueillant comme nouveau membre Marie-Thérèse Engelberts, députée au Grand Conseil, pour porter la voix de Genève.

La situation genevoise

Le programme de soutien aux proches aidants 2017-2020 du Canton de Genève fait état du suivi des réponses données par le Conseil d'Etat aux invités de la motion 2155 «Proches aidants : des solutions pratiques» et propose quatre objectifs prioritaires assortis de onze actions à développer dans les quatre ans à venir.

A Genève, la politique de soutien aux proches aidants est une politique jugée prioritaire. Depuis 2012, l'engagement, l'expertise et la connaissance du terrain des membres de la Commission Consultative pour le Soutien



des Proches Aidants (CCSPA) ont permis de mettre en place le cadre général de cette politique de soutien.

Le principe de soutien aux proches aidants est inscrit dans la nouvelle Constitution (article 173: « L'Etat soutient l'action des proches aidants ») et figure parmi les objectifs prioritaires du programme de législature 2014-2018 du Conseil d'Etat.

Trois besoins majeurs du proche aidant ont été mis en évidence :

- Le besoin d'information (davantage, et meilleur accès)
- Le besoin de reconnaissance du statut et du rôle de proche aidant
- Le besoin de prestations de répit

Pour répondre à ces besoins, les premières actions entreprises ont été de :

1. définir la forme et le contenu d'un « starter kit » (kit de démarrage), regroupant toutes les prestations de soutien aux proches aidants, et assurer sa diffusion auprès des acteurs du réseau santé-social
2. Mettre en place un « numéro unique proches aidants », donnant accès à de l'information et à du conseil
3. Proposer une palette de formations à l'intention de tous les acteurs du réseau santé-social, ainsi qu'aux proches aidants

Par ailleurs, la CCSPA relève qu'il s'agira aussi de distinguer les prestations de relève s'adressant aux proches aidants (relève à domicile) de celles s'adressant directement à la personne aidée (soins à domicile, accompagnement à domicile, activité en foyer de jour et/ou résidant dans un logement adapté et sécurisé).

Les interventions des proches aidants ont beaucoup de valeur, pas uniquement sur le plan humain mais aussi au niveau économique. En Suisse, en 2013, ceux-ci ont réalisé quelque 64 millions d'heures de soins et d'accompagnement. Si l'on devait rémunérer ce travail, les coûts s'élèveraient, d'après cette étude, à 3,5 milliards de francs. Il va sans dire, que les coûts du système de santé augmenteraient alors massivement.



La Suisse ne dispose ni des professionnels ni des ressources financières nécessaires à cet effet. Les proches aidants constituent donc une ressource indispensable quand il s'agit de s'occuper de personnes en situation de dépendance. Jusqu'ici, une attention discrète a été portée à leurs besoins et aux possibilités dont ils pourraient bénéficier pour mieux concilier leur activité professionnelle et celle de soignant et d'accompagnant.

La dernière enquête suisse sur la santé (ESS) estime à environ 55'000 le nombre de personnes qui s'occupent presque tous les jours (ou au moins une fois par semaine) d'un proche dans le canton de Genève.

Il ressort de l'étude AGEnvaCare qu'un proche aidant sur dix a dû réduire son activité professionnelle en raison de son investissement en faveur d'un proche. L'enquête indique également que 81% des proches aidants estiment avoir suffisamment d'argent, contre 19% jugeant ne pas en avoir assez. Les personnes aidées ont besoin d'une aide financière qui est souvent apportée par le proche aidant.

A fin 2016 dans le canton de Genève, plus de 26'000 personnes bénéficiaient de prestations complémentaires. Les personnes qui nécessitent des soins peuvent faire valoir une compensation de la perte de gain d'un proche soignant pour autant qu'elles n'en aient pas elles-mêmes besoin. Le versement d'une prestation complémentaire au titre de la perte de gain d'un proche soignant relève de la compétence des cantons.

A Genève, la réglementation en la matière stipule que « les frais pour des soins et des tâches d'assistance dispensés par des membres de la famille aux bénéficiaires d'une allocation pour impotent de degré moyen ou grave vivant à domicile ne sont remboursés que si lesdits membres de la famille ne sont pas pris en compte dans le calcul de la prestation complémentaire ».

La grande différence avec le Canton de Vaud en matière de Prestations complémentaires réside dans la limite du montant défini par la loi genevoise (CHF 4'800.- /an toutes prestations à domicile confondues).

La CCSPA estime actuellement que la pertinence d'une aide financière directe au proche aidant à Genève reste difficile à déterminer et considère unanimement qu'il serait judicieux d'exploiter davantage toutes les

possibilités existantes (API et contribution d'assistance) avant de créer une autre forme d'aide financière directe aux proches aidants.

En conclusion, la Commission propose deux pistes concrètes :

- attendre l'évolution des débats parlementaires au niveau de la Confédération avant d'étudier une proposition cantonale d'aide directe au proche aidant;
- diligenter une étude de faisabilité et estimer le coût d'un supplément cantonal circonstancié au niveau de l'API et de la contribution d'assistance.



Question de cohérence

Le programme cantonal genevois, se veut cohérent avec la stratégie fédérale. Pour donner suite à différentes interventions parlementaires et étant donné l'augmentation des besoins

en soins et en assistance, ainsi que la pénurie de professionnels de la santé, le Conseil fédéral a adopté, le 5 décembre 2014, le Plan d'action de soutien et de décharge en faveur des proches aidants. Ce plan découle de la stratégie globale « Santé2020 » qui fixe les priorités de la politique sanitaire suisse jusqu'en 2020.

Le programme de soutien aux proches aidants du Conseil fédéral s'articule également autour de quatre domaines d'action :

- information et données (cinq mesures);
- qualité des offres de décharge et accès aux prestations (deux mesures);
- compatibilité entre activité professionnelle et prise en charge d'un proche malade ou dépendant (deux mesures);
- congé pour tâches d'assistance ou autres formes de soutien (deux mesures).

Le rapport du Conseil d'Etat genevois au Grand Conseil sur la motion 2155 « Proches aidants : des solutions pratiques » fait le point sur les mesures développées en priorité dans le canton de Genève. Il décrit notamment le rôle de la CCSPA et contient une définition du proche aidant.

Actuellement, 3 projets de lois sont déposés au Grand Conseil genevois en faveur de la reconnaissance (financière au moins) des proches aidants.

Une coordinatrice en pionnière



Graziella De-Vecchi est donc la première coordinatrice sur le Canton de Genève avec la tâche passionnante de jouer le rôle de pionnière dans ce canton.

Dotée d'un bagage professionnel convaincant, cette ancienne déléguée du CICR y fut notamment cheffe de projet, coordinatrice, cheffe adjointe de délégation durant 20 ans. Au retour du terrain humanitaire, elle a dirigé 5 années durant une institution d'accueil de femmes et enfants victimes de violences, gérant une trentaine de collaborateurs, après avoir été responsable d'Unités (Prestations sociales et hébergement, puis Formation-emploi) au sein de l'Hospice Général.

Sa grande expérience de gestion d'équipes pluridisciplinaires, sa connaissance du réseau socio-santitaire et associatif genevois, sa formation et sa belle personnalité font de Graziella un atout significatif pour mener à bien l'aventure Pro-xy à Genève. Nous lui souhaitons bon accueil

et la remercions d'ores et déjà pour son engagement.

L'antenne venant de se créer, toute personne intéressée à devenir équipier pour renforcer l'équipe naissante, ou se trouvant être proche aidant ayant besoin de relève à domicile, peut contacter Graziella de Vecchi par téléphone : 079 108 41 72, ou par e-mail : gdevecchi@pro-xy.ch

L'antenne est domiciliée chez Cité Générations, Maison de Santé, 98, route de Chancy, 1213 Onex.

Grand projet pour Genève

Envisager une première implantation hors canton a demandé près de 18 mois de préparation préalables, d'études, de recherches, de rencontres de partenaires. L'antenne peut prendre en charge des situations depuis le début 2018.

Proches aidants et bénéficiaires ou partenaires du réseau peuvent désormais faire appel à cette prestation de relève. Du fait des pathologies auxquelles ils sont confrontés, il peut se faire que certains d'entre eux relèvent des compétences d'autres organisations vers lesquelles nous les dirigerons, comme nous en avons l'habitude, car Pro-xy intervient à Genève en complémentarité aux prestations des partenaires du réseau de soins.

10 ans : une célébration

Nous faisons les choses les unes après les autres. Nous commençons donc par une antenne et nous en envisageons 3 dans les prochaines années dès lors que nous aurons le financement pour les créer.

Pro-xy sera présente en octobre à Palexpo - Genève au 3^{ème} salon Pla-
nète Santé.

Hervé Hoffmann

Source : programme de soutien aux proches aidants 2017-2020 du Canton de Genève

Témoignage

Madame F. habite Yverdon depuis toujours. Vendeuse pendant 20 ans à la Placette, mariée, elle a eu 4 filles. Son mari est décédé à l'âge de 50 ans de myopathie ainsi que deux de leurs filles au même âge. Les deux filles qui restent habitent chacune à plus de 50 km de son domicile.

Presque aveugle, Mme F. ne sort plus, mais rêve simplement de retourner au marché le samedi matin, avec quelqu'un qui puisse l'aider. Pro-xy s'est engagé, à la demande du CMS, à répondre à cette demande. Avec le temps, Mme F. a de plus en plus de difficulté, notamment avec sa chaise sur les pavés, mais demande une Présence 2 fois par semaine, non seulement pour l'aider à préparer le repas et manger avec elle, mais rester pour la conversation jusqu'au moment de la sieste.

« Grâce à Pro-xy je peux encore sortir et avoir un moment pour raconter les belles expériences que j'ai vécues... je me sens soutenue alors que mes filles ne sont pas toujours là, les médecins et personnes du CMS n'ont pas le temps ; je les aime bien mais ce n'est pas pareil. J'ai perdu presque toute ma famille et vois mes deux dernières filles rarement. J'aime bien quand parfois, elles me visitent avec Pro-xy.... on est à nouveau une grande famille ».

La fondation Pro-xy a fêté ses 10 ans le 21 novembre dernier, au Casino de Montreux, réunissant 250 invités pour l'occasion. Cette soirée de rencontres et de retrouvailles, de spectacle, de joies, d'hommages et d'histoire avait pour objet premier d'exprimer notre reconnaissance à tous ceux qui, collaborateurs ou partenaires, se sont engagés pour la cause des proches aidants, celle de Pro-xy et, bien sûr, aux proches eux-mêmes.

Si notre activité de relève date de 2003, c'est en pleine croissance que la Fondation Pro-xy créée, elle, en septembre 2007, célèbre sa première décennie d'activité. Pour ce faire, tous les collaborateurs et équipiers qui, depuis le tout début, ont œuvré à la cause, ont reçu l'invitation à laquelle bon nombre d'entre eux ont répondu. Les anciens rencontrant les plus récents et nouveaux équipiers : un excellent moment pour faire connaissance, échanger tant les souvenirs que les

expériences, nourrissant ainsi avec force la culture de notre organisation. Nous avons également eu l'immense plaisir de recevoir des proches aidants et des bénéficiaires.

Les personnalités

Plusieurs personnalités publiques nous ont fait l'honneur de leur présence. Leur participation était une marque de reconnaissance pour le travail de chacun, et l'engagement de tous dans la société.



Laurent Wehrli



Fabrice Ghelfi

Nous remercions Messieurs Wehrli (Conseiller national et Syndic de Montreux), Ghelfi (Chef du SASH), Paillard (Président du Conseil synodal de l'EERV), qui ont adressé leurs messages de soutien à notre fondation, rendant hommage à l'utilité sociale de notre activité.

Bien d'autres personnalités : députée au Grand Conseil, syndics, présidents de conseils communaux, membres de municipalités, ainsi que le fondateur



Frank Gerritzen



Xavier Paillard

de Pro-xy, ont fait le déplacement de Montreux pour la circonstance. Qu'elles en soient chaleureusement remerciées.



Une fête mémorable

Le cœur de l'événement était la rencontre bien sûr, mais le spectacle musical que la Fondation avait choisi d'offrir à ses invités fit sensation. Une exceptionnelle tornade de fraîcheur, de jeunesse, de liberté s'empara subitement de l'assistance en entrant par surprise dans la grande salle Claude Nobs. Un orchestre mobile et animé, de 25 jeunes musiciens, les Ministrings (du Conservatoire de Lausanne), venait de prendre soudain possession des cœurs, des oreilles et des yeux. Une heure de jubilation. Ces enfants de 5 à 14 ans, violonistes, violoncellistes et pianiste virtuoses, ont brillé

par leur talent d'instrumentistes, leur énergie communicative, et leur formidable présence scénique exécutant un répertoire extrêmement varié.

Un enchantement ! Le choix de cet ensemble symbolisait ce que nous apportons à domicile lors de nos relèves : la simplicité, la joie, la créativité, la légèreté... L'exemple de ces jeunes nous disait à tous, proches ou pas, de toujours cultiver la pratique de l'activité que nous aimons, car elle constitue une inestimable ressource dans laquelle se puise la force d'aider.

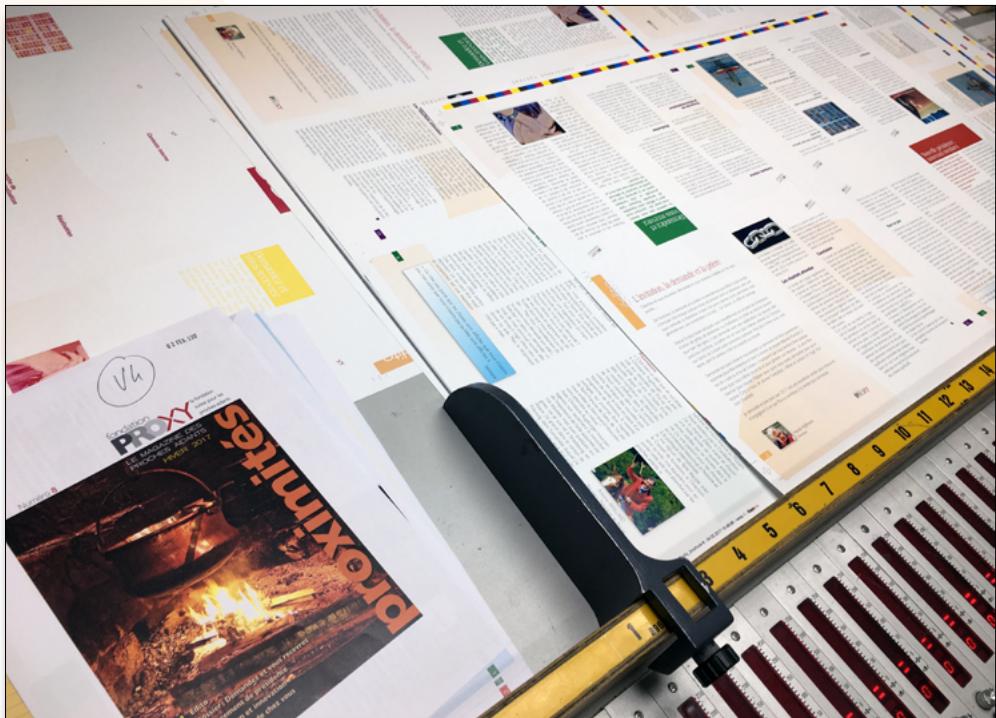
Merci au Casino Barrière de Montreux, et son équipe technique et de restauration pour le soin apporté tant à l'organisation de cette soirée qu'aux invités.



Comment se crée Proximités

Quatre fois l'an, répondant au rythme des saisons, Pro-xy édite un nouveau numéro de votre journal Proximités. Pour assurer une parution régulière, une publication demande de la rigueur, une planification et de la méthode dans le suivi de fabrication. Une sorte d'architecture dans laquelle les métiers interviennent les uns après les autres dans un ordre précis.

Qu'il s'agisse de notre petite revue ou de magazines plus importants en volume et aux fréquences de parution plus élevées, derrière toute publication de ce type, il y a des métiers, des compétences.



Un numéro de Proximités se bâtit sur le choix du thème du dossier, sur la recherche et la documentation, puis l'écriture, parallèlement à laquelle se fait la photographie (repérages, prises de vues, travail d'images). C'est la phase de conception.

Puis vient la phase de production, plus technique, dans laquelle entrent la composition, la mise en page graphique, l'iconographie (recherche, choix et positionnement des photos et illustrations), puis, la relecture et la phase de corrections (typographiques principalement, mais également syntaxiques, erreurs éventuelles de mise en page,...).



Le travail graphique étant achevé, le client signe un premier bon-à-tirer (épreuve visuelle) qui marque son accord sur le contenu et la forme. Arrive la préparation technique des fichiers pour la gravure des plaques (CTP) destinées à la presse offset.

Ensuite, il y a un tirage d'épreuves d'impression en machine qui font l'objet de contrôles : repérage des couleurs, finesse d'impression, justesse et densité des couleurs et corrections d'éventuelles dominantes,... C'est à ce moment-là que l'on peut corriger les dernières erreurs débusquées in-extrémis.

Puis, lorsque tout est en ordre et le bon-à-tirer d'impression est validé, on passe au tirage des différentes formes d'impression en quadrichromie.

Viennent ensuite les travaux de reliure : l'assemblage des formes, le pliage, l'agrafage et le rognage de la liasse qui devient une brochure à ce moment précis, et enfin la mise-sous-pli et l'expédition.

Le contenu

Il est important d'offrir au lecteur, autant que possible, des articles originaux. Parfois lorsque le thème impose une reprise d'éléments extérieurs (articles existants), il y a lieu d'obtenir les autorisations d'auteurs. Si c'est impossible, le minimum est d'indiquer la mention de la source. De même pour les crédits photographiques. Dans notre journal, les photos sont des images originales, généralement faites en lien avec les thèmes et ne sont pas louées dans des banques d'images.

Poésie

Proximités s'attache à proposer des articles sur des sujets directement, ou indirectement, liés à la cause des proches aidants, à des problématiques sociales. Elle tente aussi de faire savoir régulièrement, de quelle considération bénéficient, et à quels régimes sont soumis, les proches aidants dans les pays qui nous entourent.



L'impression

L'impression n'est pas de la magie. Un document ne sort pas par enchantement. La presse offset doit être soigneusement préparée (c'est un métier) selon qu'elle va devoir traiter un document en une, deux trois ou quatre couleurs, voire davantage. Les rouleaux doivent être encrés, les plaques calées, les couleurs testées sur le papier afin d'affiner les réglages, chaque papier pouvant restituer les couleurs différemment. Les impre-

meurs n'ont généralement pas le papier en stock et le commandent en fonction du travail et des quantités à tirer.

Le détail et le plaisir

Ce qui fait l'agrément de la lecture, c'est (en principe) l'intérêt du contenu naturellement (enfin, nous l'espérons), mais c'est également la qualité et le plaisir du produit que l'on a en mains et sous les yeux. Le papier a toute son importance car il sollicite le toucher. Nous avons choisi un papier sobre (satiné mat) mais qui a ce qu'on appelle « de la main », c'est-à-dire, un excellent rapport consistance-légèreté. Donc, une belle tenue qui offre par sa clarté une lisibilité plaisante et un bon rendu des couleurs. Ce soin est le secret de notre artisan-imprimeur dont le métier est de tradition familiale depuis 5 générations.

Vous avez sans doute remarqué que Proximités fonctionne sans apport de publicité. Il est également adressé gratuitement à ses lecteurs et ne fait appel à aucun abonnement. Ceci est possible uniquement grâce aux dons que nous recevons. Nous vous remercions d'en être les fidèles lecteurs et de le faire connaître autour de vous car, pour son développement et sa pérennité, tous les soutiens sont les bienvenus. ■

Vieillir en beauté

Vieillir en beauté, c'est vieillir avec son cœur ;
Sans remord, sans regret, sans regarder l'heure ;
Aller de l'avant, arrêter d'avoir peur ;
Car, à chaque âge, se rattache un bonheur.

Vieillir en beauté, c'est vieillir avec son corps ;
Le garder sain en dedans, beau en dehors.
Ne jamais abdiquer devant un effort.
L'âge n'a rien à voir avec la mort.

Vieillir en beauté, c'est donner un coup de pouce
À ceux qui se sentent perdus dans la brousse,
Qui ne croient plus que la vie peut être douce
Et qu'il y a toujours quelqu'un à la rescoussie.

Vieillir en beauté, c'est vieillir positivement.
Ne pas pleurer sur ses souvenirs d'antan.
Être fier d'avoir les cheveux blancs,
Car, pour être heureux, on a encore le temps.

Vieillir en beauté, c'est vieillir avec amour,
Savoir donner sans rien attendre en retour ;
Car, où que l'on soit, à l'aube du jour,
Il y a quelqu'un à qui dire bonjour.

Vieillir en beauté, c'est vieillir avec espoir ;
Être content de soi en se couchant le soir.
Et lorsque viendra le point de non-recevoir,
Se dire qu'au fond, ce n'est qu'un au revoir.

Ce texte a été écrit par Ghyslaine Delisle,
une québécoise (née en 1932)

Antennes Pro-xy près de chez vous

■ Genève Sud

Graziella De-Vecchi
gdevecchi@pro-xy.ch
079 108 41 72

■ Broye

Christine Pages
cpages@pro-xy.ch
079 108 32 04

■ Chablais

Danielle Nicolier
dnicolier@pro-xy.ch
079 731 96 47

Rachèle Bonvin

rbonvin@pro-xy.ch
079 104 94 59

■ Gros-de-Vaud

Helen Strautmann-McCourt
hstrautmann@pro-xy.ch
076 559 65 65

Laurence Thueler

lthueler@pro-xy.ch
079 963 51 83

■ Jura - Nord vaudois

Catherine Desponts
cdesponts@pro-xy.ch
079 950 12 38

■ Nyon - Terre Sainte

Elvira Rölli
eroelli@pro-xy.ch
079 858 52 51

■ Lausanne

Marie Facen
mfacen@pro-xy.ch
079 419 67 95

■ Lavaux - Oron

Anita Daout
adaout@pro-xy.ch
079 590 61 30

■ Morges - Cossonay

Nathalie Baudin
nbaudin@pro-xy.ch
079 211 75 63

■ Ouest lausannois

Marie Facen
mfacen@pro-xy.ch
079 108 31 40

■ Pays-d'Enhaut

Corinne Vuadens
cvuadens@pro-xy.ch
079 764 02 60

■ Riviera

Dominique Pittet
dpittet@pro-xy.ch
079 739 57 83

Utilisez notre site:
www.pro-xy.ch

